



R 300.11

**Enclenchement, déclenchement et mise à la
terre des lignes de contact**

DE PCT

Rédacteur:	Vérificateur:	Valideur:
Nom, fonction/entité : Baatard Eric Spécialiste Sécurité et Sûreté d'Exploitation PIME	Nom, fonction/entité : Rochat Frank Spécialiste prestations de conduite ECM	Nom, fonction/entité : Boutillier Jérôme Responsable opérationnel exploitation Leb
Date : 16.03.2023	Date : 16.03.2023	Date : 17.03.2023
Signature/Visa 	Signature/Visa 	Signature/Visa 

0 Dispositions d'application

Chiffres ou figures sans application, ajoutés, remplacés ou complétés sur le réseau LEB.

Chiffre	sans application	ajouté	remplacé	Modifié / complété
1.1				x
2.1.2				x

1.1 **Champ d'application**

Le règlement « Sécurité lors des travaux sur les installations électriques ferroviaires » R RTE 20'600 est en outre applicable. Il contient la description des installations électriques (lignes de contact) et les processus de travail à appliquer.

2.1.2 Ordres d'enclenchement ou de déclenchement

Pour déclencher et enclencher les lignes de contact, les collaborateurs suivront la procédure décrite sur le formulaire LEB n° 32 « Ordre et avis de déclenchement(s) d'alimentation ».